

**Éditeur:** EUROPARC Federation

**Photos:** Cover: Food trail, Clwydian Range and Dee Valley AONB , page 5: Cantal P., Saint Jean, Regional Park Volcans d'Auvergne, page 6: Forest of Bowland , page 7: Maison du Tourisme du Pilat, page 8: Clwydian Range and Dee Valley AONB, page 9: Parque Nacional de Garajonay, Aider La Gomera, page 10: Yorkshire Dales National Park Authorit,, Karen Griffiths, page 11: Regional Natural Park De Camargue, page 12: Mesescaparc, page 13: Loch Lomond & The Trossachs National Park, Glen Finglas, page 14: Loch Lomond & The Trossachs National Park, page 15: A. Gaunot, P. Saint Jean, Regional Park Volcans d'Auvergne, page 16: Regional Natural Park Verdon

**Dessin:** EUROPARC Federation

**Pour de plus amples renseignements, veuillez vous mettre en rapport avec :**

EUROPARC Federation  
Waffnergasse 6, 93047 Regensburg, Germany  
Tel: +49 (0)941 59935980  
Fax: +49 (0)941 59935989

*La Fédération EUROPARC exprime sa reconnaissance aux parcs signataires de la Charte Européenne du Tourisme Durable pour l'assistance, l'expertise et l'engagement déployés, qui ont permis la réalisation de cette brochure. N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations et de détails concernant leurs activités !*



Supported by the German Federal Agency for Nature Conservation with funds from the Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety.



**EUROPARC**  
FEDERATION



LA CHARTE EUROPÉENNE  
DU TOURISME DURABLE DANS  
LES ESPACES PROTÉGÉS

## LA CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS

Apprendre des études de cas des parcs européens  
signataires de la Charte Européenne du Tourisme  
Durable

# Introduction

Parmi les ressources les plus précieuses présentes en Europe figurent une myriade d'espaces protégés dont la gestion durable relève en premier lieu des populations qui y vivent et travaillent. Si notre héritage culturel et naturel doit être préservé, les communautés locales se doivent d'apporter leur soutien pour assurer la protection de ce patrimoine naturel et humain. Définie en tant que "développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", la notion de durabilité intègre la préservation des ressources pour les générations futures parallèlement à un développement social économique et équitable.

Elaborée par la Fédération EUROPARC, la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés représente un outil pratique pour l'application, au niveau régional, de principes et de critères directeurs internationaux au bénéfice des espaces protégés.

Relevant le défi lancé en 1993 par le rapport EUROPARC "Loving them to death? Sustainable tourism in Europe's nature and national parks"<sup>1</sup>, la Charte européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés a été l'une des priorités du programme d'action "Des parcs pour la vie" (1994) adopté par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Elle a été également recommandée par la Convention sur la Diversité Biologique comme modèle d'application des principes du tourisme durable dans ces espaces.

Les principes, les indicateurs méthodologiques et les systèmes de contrôle de la Charte ont été développés ultérieurement dans le cadre du projet LIFE, promu par la France et financé par la DG Environnement de la Commission européenne. Adoptée dès son lancement par 5 parcs pilotes, la "Charte" compte aujourd'hui 100 parcs agréés dans 13 différents pays et son développement ne cesse de se poursuivre.

Avec ses parcs nationaux et régionaux et ses sites naturels, la biosphère recèle nombre d'espaces signataires de la Charte, dont des milliers de sites Natura 2000. Parmi ceux-ci figurent en Europe d'importants habitats et espèces gérés selon les pratiques du tourisme durable et en collaboration étroite avec les acteurs locaux. D'après une enquête récente menée par EUROPARC dans



Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin



Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

le cadre du projet financé par le BfN (Bundesamt für Naturschutz<sup>2</sup>) et ayant pour objet les espaces signataires de la Charte en 2012, 7 millions d'hectares de sites N 2000 seraient gérés par des entités adhérant à la Charte, ce qui confirme le rôle crucial joué par celle-ci dans la préservation de la biodiversité en Europe. De plus, 3.206 établissements et organisations publics et privés sont impliqués directement dans des forums consultatifs sur le tourisme durable dans ces espaces. Avec leurs 73 millions de visiteurs, les aires signataires de la Charte sont ainsi en mesure d'atteindre et de sensibiliser un vaste public sur les enjeux du tourisme durable et de la préservation des espaces naturels.

La Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés incarne des principes fondamentaux tels que la protection du patrimoine culturel et naturel, le rôle fondamental des parties prenantes, le travail en partenariat et la programmation pour la mise en œuvre d'une stratégie de tourisme durable dans la région. Bâtie sur ces principes, la Charte Européenne du Tourisme Durable vise à :

- Promouvoir la prise de conscience et le soutien en faveur des espaces protégés, considérés comme une partie intégrante de notre patrimoine, qui doit être préservée au bénéfice des générations présentes et futures.
- Promouvoir le développement durable et la gestion touristique dans les espaces protégés, en tenant compte des exigences environnementales, locales, résidentielles, économiques

<sup>1</sup> *Les aimer jusqu'à leur mort? Le tourisme durable dans les sites naturels et les parcs nationaux européens*

<sup>2</sup> *Office fédéral de la protection de la nature*

L'adhésion à la Charte Européenne du Tourisme Durable est soumise à l'approbation de la fédération EUROPARC, à l'issue d'une procédure d'évaluation indépendante. Cet acte sanctionne l'engagement et encore plus la mise en œuvre de pratiques durables par les partenaires publics et privés. Cette démarche produit des avantages tangibles du point de vue économique, social et environnemental grâce à une gestion avertie du tourisme durable et au renforcement des liens avec les acteurs locaux et l'industrie touristique, tout en assurant l'accès à un réseau européen vaste et dynamique. De plus, par la mise en œuvre de pratiques de tourisme durable dans leur région tous les acteurs contribuent à préserver les habitats naturels et les paysages dont ils dépendent, au bénéfice des générations futures.

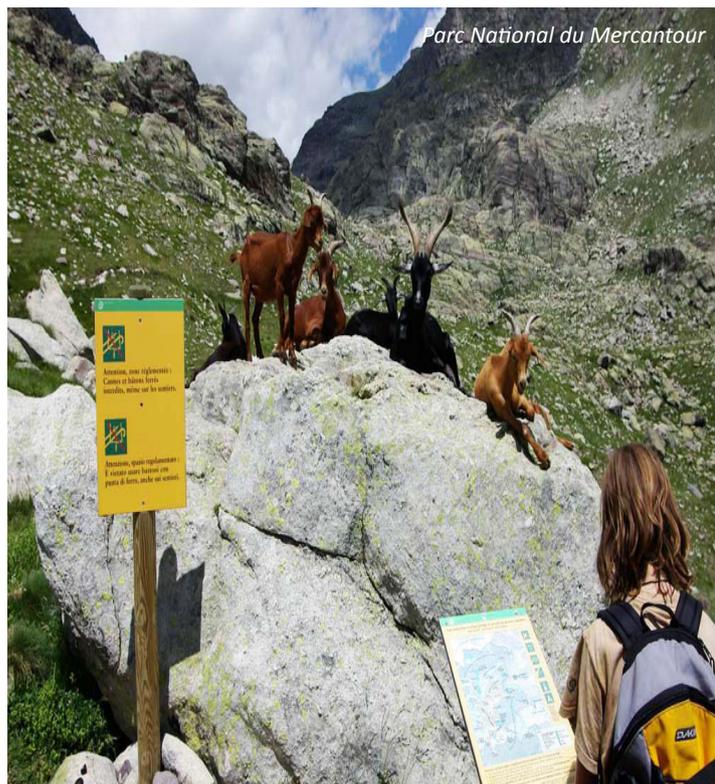
Généreusement financée par le Bfn (Bundesamt für Naturschutz) par le biais du projet Destinations Touristiques Durables, cette brochure met l'accent sur des exemples de bonnes pratiques introduites par des parcs européens ayant récemment adhéré à la Charte. Ces exemples illustrent les solutions adoptées dans ces régions pour faire face aux problèmes et relever les défis. Un certain nombre d'études de



Parque Natural Somiedo

cas proposent des idées innovantes pour impliquer les communautés locales dans la programmation des politiques touristiques ; elles démontrent également que l'activité économique peut favoriser le dialogue et que le tourisme durable peut soutenir les économies locales. Ce document signale également l'intérêt que peuvent présenter certains nouveaux outils de communication et les nouvelles formes de partenariat pour assurer le succès du tourisme durable. EUROPARC exprime sa reconnaissance à tous les parcs signataires de la Charte pour avoir mis en commun leurs exemples et leurs enseignements.

Forte d'une expérience de près de 20 ans et avec plus de 100 parcs signataires de la Charte, la fédération EUROPARC a démontré que dans les espaces protégés le travail en commun avec les établissements touristiques et les communautés locales est la démarche gagnante, tant sur le plan de la biodiversité que de l'économie.



Parc National du Mercantour



Nationalpark Harz

# Apprendre des études de cas

## *Exemples de parcs européens signataires de la Charte*

Un certain nombre d'exemples de bonnes pratiques parmi les plus significatifs ont été sélectionnés pour démontrer que les normes adoptées par la Charte EUROPARC peuvent être appliquées au quotidien et avec succès dans les espaces protégés

et dans le cadre de partenariats entre les acteurs locaux des différents territoires. Dans les pages qui suivent, de nouveaux exemples sont fournis de bonnes pratiques de tourisme durable adoptées par neuf parcs européens signataires de la Charte.





*Afin de promouvoir la connaissance des espaces protégés et des enjeux du développement durable parmi tous les sujets intervenant dans le tourisme, les espaces protégés signataires de la Charte proposent et soutiennent des programmes de formation au bénéfice des personnels des espaces protégés, des autres organisations locales et des établissements touristiques engagés dans le tourisme durable.*

Forest of Bowland AONB

Formation et renforcement des  
ROYAUME-UNI

## *Les entreprises signataires de la Charte apprennent à partager le "Sentiment d'appartenance"*

Une série remarquable d'activités de formation et de soutien aux établissements touristiques a été lancée par l' AONB Forêt de Bowland. Un outil de formation dénommé "Sense of Place" a été proposé afin de rassembler les gens autour de valeurs locales à promouvoir.

Par cette initiative, l'AONB vise différents objectifs de tourisme durable autour de la notion de "Sense of Place" :

- Reconnaître mutuellement et promouvoir les qualités particulières de la Forêt de Bowland
  - Elaborer des messages cohérents pouvant être utilisés par tous les partenaires
  - Favoriser la prise de conscience quant aux atouts touristiques de la région
  - Renforcer la connaissance de l'espace géographique couvert par l'AONB et l'attachement des habitants et des visiteurs à ces lieux
- Le projet a démarré en 2005 par une consultation générale coordonnée par Pathways Consultancy de Manchester qui a concerné plus de 200 personnes, dont des élus, des groupes de personnes âgées, des gardes forestiers, des visiteurs et des touristes. Tous ont contribué en apportant leurs idées sur la forêt de Bowland : lieux préférés, plus beaux souvenirs, échanges sur la faune et la flore, histoire et vie dans les champs... Toutes les informations recueillies ont été intégrées dans un outil pédagogique, le "Sense of Place Tool-kit", conçu pour aider les établissements touristiques à appréhender la richesse de la région et à développer un "Sentiment d'appartenance" pour leur activité économique.

L'objectif premier du Sense of Place Tool-kit est d'aider les acteurs à tirer le meilleur parti des qualités particulières de la Forêt en

proposant et en promouvant des produits uniques, tout en contribuant au développement touristique durable. Autrement dit, la notion de "Sense of Place" est celle d'un lieu préservé où il fait bon vivre, un lieu où goûter les plaisirs de la bonne chère, un paysage vivant où le passé a laissé son empreinte, des espaces sauvages sans bornes et un cadre protégé pour la flore et la faune.

### FORMATIONS DISPENSEES PAR L'AONB :

<i>Formation marketing sur mesure, pour aider les entreprises à promouvoir leur offre de produits nature</i>	<i>Accompagnement individuel, pour les entreprises qui souhaitent obtenir l'accréditation écologique GTBS (Green Tourism Business Scheme), comportant également une formation marketing et des conseils pour la réalisation d'un site web</i>
<i>Bienvenue en Bowland, une demi-journée de cours focalisée sur le client, afin de familiariser les entreprises avec l'offre touristique de la région</i>	<i>Journées idées vertes &amp; salons verts, liés à l'accréditation GTBS (Green Tourism Business Scheme)</i>
<i>Journées de familiarisation, pour le personnel des offices du tourisme et des établissements</i>	

## Contacter

*Hetty Byrne*

**E-mail:** [Hetty.Byrne@lancashire.gov.uk](mailto:Hetty.Byrne@lancashire.gov.uk)

**Website:** [www.forestofbowland.com](http://www.forestofbowland.com)



*La Charte encourage les espaces protégés à sensibiliser le grand public et toutes les parties prenantes quant à l'impact du tourisme sur la biodiversité, y compris par la découverte et l'interprétation du patrimoine culturel et naturel au moyen d'outils et d'événements éducatifs pour les visiteurs.*



**NATURAL REGIONAL PARK PILAT**  
*Marketing et Communication*  
**FRANCE**

## *Travailler avec les voyageurs pour proposer des produits touristiques de qualité*

Le Parc Naturel Régional du Pilat est un exemple remarquable d'activités touristiques de qualité au bénéfice du territoire et des marchés avoisinants. Le parc a promu différentes activités intéressantes dans le développement de produits touristiques, en particulier en promouvant une meilleure coopération avec les voyageurs impliqués dans le tourisme durable. Le principal facilitateur a été la "Maison du Tourisme du Pilat", un organisme chargé de l'information touristique et de la promotion commerciale de la région et participant au Forum de la Charte.

Le parc a articulé son offre produits autour de 5 thèmes : randonnée, vélo, produits de la terre, nature et neige. Pour chaque thème, la "Maison du Tourisme" a arrêté un ensemble de critères visant à assurer aux visiteurs des services à la hauteur de leurs attentes. Pour cela, une palette de plus de 60 produits mixtes a été créée, allant des excursions d'une demi-journée, jusqu'à des séminaires d'une semaine, en passant par des activités individuelles ou familiales (libres ou guidées), ou destinées à des groupes d'enfants et/ou d'adultes. L'offre de produits et services représente un véritable atout pour la promotion de toutes les entreprises intervenant dans le tourisme, en particulier pour celles qui ont reçu le

label de la Charte, témoignage de leur engagement vis-à-vis du tourisme durable. Dans une démarche d'amélioration continue, le parc s'est engagé à soutenir la création d'un cadre pour les voyageurs qui souhaitent promouvoir le parc comme destination touristique.

Pour atteindre cet objectif, le parc s'est engagé dans un projet mis en œuvre par le réseau IPAMAC (un groupe de 10 parcs naturels de la région du Massif Central) et la Fédération Française des Parcs Naturels.

Depuis février 2012, ce projet vise à établir une démarche unique de partenariat entre les voyageurs et les parcs. La première étape de ce projet a consisté à organiser des rencontres entre une vingtaine de parcs français et 15 voyageurs. Les résultats de ce travail seront disponibles en 2012 et le Parc Naturel du Pilat adaptera cette démarche à son organisation particulière.

### **Contacteur**

**Axel Martiche**

**E-mail:** [amartiche@parc-naturel-pilat.fr](mailto:amartiche@parc-naturel-pilat.fr)

**Website:** [www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)

[www.pilat-tourisme.fr](http://www.pilat-tourisme.fr)



*Grâce au tourisme, les espaces signataires de la Charte protègent et promeuvent leur patrimoine culturel, tout en le préservant d'une exploitation excessive. Cela se traduit par l'appui accordé à certaines activités visant à soutenir la préservation des traditions et du patrimoine historique et culturel.*



**CLWYDIAN RANGE AND DEE VALLEY AONB**  
*Valeur de la biodiversité et du patrimoine*  
**ROYAUME-UNI**

## *Les nouveaux medias comme outil de sensibilisation des visiteurs vis-à-vis du patrimoine historique*

L'AONB Clwydian Range and Dee Valley est un exemple excellent de revitalisation du paysage faisant appel aux moyens technologiques de communication les plus modernes. Au cours de l'Age de Fer, il y a près de 2.500 ans, les habitants du lieu bâtissaient leurs villages fortifiés sur les sommets des collines du Clwydian Range et de la Llantysilio Mountain. Les vestiges de ces forts et le paysage naturel qui les encadre, avec ses vastes bruyères à perte de vue, sont classés Monuments Historiques. Sous le nom de "Heather and Hillforts Land Partnership", un projet a vu le jour qui vise à faire connaître et apprécier ces paysages du passé par une gestion durable du patrimoine historique, tout en rendant ces lieux accessibles au public.

Dans le cadre du programme de partenariat "Heather and Hillforts Landscape Partnership" l'AONB s'est employée à utiliser les technologies modernes pour raconter l'histoire des peuples qui ont forgé ces paysages au fil des siècles. Un système d'audio-guides par Wi-Fi et Bluetooth accessible sur téléphone portable a été installé sur les bus qui sillonnent les routes du Clwydian Range, au bénéfice des visiteurs qui traversent ces lieux. Par la voix d'experts en géologie, archéologie, agriculture et biodiversité, ces audio-guides racontent les liens historiques et culturels que ces collines entretiennent avec les communautés locales.

Une vidéo décrivant le paysage sous l'angle historique et

accessible par téléphone portable et tablette a été récemment réalisée.

Dans le Loggerheads Country Park, l'AONB a installé récemment une salle audio-visuelle, qui propose aux visiteurs des produits vidéo et du matériel sonore, dont d'anciens films des années, 50 ainsi qu'une expérience unique de vol virtuel sur le Clwydian Range et la Dee Valley.

Les activités incessantes engagées avec les communautés locales ont abouti à la publication de brochures qui illustrent le paysage de l'AONB, dont la plus récente raconte l'histoire de la Jubilee Tower de Moel Famau. Une série de guides de randonnée des forts perchés au sommet des six collines proposent des images reconstituées et d'autres informations.

Dans le cadre de ce projet, deux voies d'accès importantes menant au Clwydian Range ont été également rénovées et deux parcs de stationnement ont fait l'objet de travaux de rénovation, qui ont comporté l'utilisation de pierres et de structures architecturales rondes typiques des forts anciens de la région. Grâce à ces interventions, ces espaces incarnent à nouveau l'esprit des lieux du Clwydian Range et offrent l'authenticité d'un paysage riche en histoire.

## **Contacter**



**David Shiel**

**E-mail:** [david.shiel@denbighshire.gov.uk](mailto:david.shiel@denbighshire.gov.uk);

[clwydianrangeaonb@denbighshire.gov.uk](mailto:clwydianrangeaonb@denbighshire.gov.uk)

**Website:** [www.clwydianrangeaonb.org.uk](http://www.clwydianrangeaonb.org.uk)



Toute stratégie touristique s'inspirant de la Charte intègre un ensemble d'objectifs à long terme pour le développement et la gestion du tourisme, tels que la préservation et la valorisation de l'environnement et du patrimoine. Selon cette logique, les espaces protégés sont censés effectuer une évaluation des ressources naturelles et culturelles locales, ainsi qu'un bilan des opportunités et des points faibles du point de vue touristique.



**PARQUE NACIONAL DE GARAJONAY**  
*Les évaluations de la durabilité*  
**ESPAGNE**

## La participation comme ressource dans la programmation des actions sur le territoire

Le Parc National de Garajonay est situé au centre-nord de l'île de La Gomera, dans les Canaries. Le parc a reçu l'agrément de la Charte en 2008. L'adoption de la Charte Européenne du Tourisme Durable à l'intérieur du parc a produit des impacts très positifs sur tout le territoire de l'île. Le parc a décidé d'adopter une démarche participative (PRA) qui intègre un ensemble de méthodologies fondées sur la participation et utilisées au niveau international dans le cadre du développement local.

Cette démarche vise à intégrer toutes les parties prenantes aux différents niveaux (politique, scientifique, grand public) pour encourager la participation active et plurielle dans le processus de collecte, sélection, analyse des informations et définition des priorités, ainsi que dans la planification et la réalisation des projets, des plans d'actions et des programmes. L'approche participative adoptée pour la mise en œuvre de la Charte européenne du Tourisme Durable sur l'île de La Gomera repose sur l' "interaction" des différents sujets, pouvant intervenir en tant que simples bénéficiaires de projets ou acteurs à part entière du processus. Plus de 500 personnes provenant de différents secteurs ont pris part à la démarche.

Outre le nombre important de participants impliqués, le plan d'action a produit des effets positifs, comme en témoignent les nombreuses actions lancées par le processus. Si ce projet a permis d'élaborer une analyse approfondie et un diagnostic des activités touristiques sur l'île, le projet n'en a pas moins dégagé des résultats positifs en termes de formation du personnel technique. Un autre indicateur de l'évolution du parc est représenté par la création du forum de la Charte, un facteur qui a joué de manière déterminante dans la régénération de

l'espace, ainsi que dans la coordination et la coopération qui ont caractérisé toute la démarche. Pour l'île de La Gomera, le forum remplit différentes fonctions, dont le suivi, la rédaction de rapports, la communication et l'échange sur la mise en œuvre et l'impact du plan d'action de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés. Cet organisme particulier assure le débat et la négociation des différentes propositions, présente et discute les points de vue des participants et valide le processus. Le forum est structuré sur 3 niveaux :

- Forum général (ouvert à toutes les parties prenantes dans le secteur du tourisme)
- Comité de suivi (responsable de la mise en œuvre du plan d'action)
- Instances de coordination (chargées de décliner les principes de la Charte en fonction des thèmes spécifiques du plan d'action : patrimoine culturel, informations touristiques, formation, éducation, ressources financières).

En particulier, la démarche PRA a visé l'intégration des connaissances et des intérêts des acteurs dans le planning et dans la gestion des projets de développement et des programmes. Bon nombre de techniques et d'outils participatifs ont été utilisés dans les espaces protégés, avec pour objectif unique d'aider les populations locales à analyser, approfondir et partager leurs connaissances sur la vie et les conditions de vie dans l'espace, afin de programmer et d'agir.

### Contacteur

*Conchi Fagundo,  
Concepción Fagundo García*

**E-mail:** cfagundo@oapn.es

**Website:** [reddeparquesnacionales.mma.es/parques/garajonay](http://reddeparquesnacionales.mma.es/parques/garajonay)



**YORKSHIRE DALES NATIONAL PARK**  
*Gestion de renouvellement*  
**ROYAUME-UNI**



*Les impacts de l'activité humaine sur la flore et la faune dans les aires protégées doivent être appréhendés et gérés. Les espaces signataires de la Charte se doivent d'intervenir pour réduire les activités touristiques ayant un impact négatif sur la qualité des paysages, de l'air et de l'eau, ainsi que l'utilisation de sources d'énergie non renouvelables et la production non nécessaire de déchets et de bruit.*

## **Le rôle des visiteurs et des entreprises dans la préservation de l'espace naturel**

L'Autorité du Parc National des Yorkshire Dales s'est engagée à réunir des compétences et des expériences en matière d'environnement. Sa stratégie préconise une démarche globale axée sur le paysage et sur l'interaction directe entre public et paysage, une notion facile à appréhender et pouvant intégrer un ensemble d'expériences pratiques dans la région.

La stratégie adoptée a consisté à utiliser un concept topographique simple (reflétant les caractéristiques des vallées et des landes) pour illustrer à quel point les éléments naturels sont sensibles à l'action humaine. Cette démarche a abouti à la publication d'un guide d'évaluation des activités et du développement acceptables dans ces lieux différents. Ainsi, le paysage est intégré dans l'aménagement des espaces au lieu d'être considéré comme un élément à part. Dans ce contexte, le développement des routes vertes et du chemin de randonnée "Pennine Bridleway" représente un exemple de bonnes pratiques. Les dommages causés aux routes vertes par l'usage des camping-cars, inadaptés à ce contexte, ont fait l'objet d'un suivi, qui a abouti à l'introduction de mesures de régulation de la circulation sur les routes les plus sensibles et endommagées. Les résultats de cette démarche sont tangibles, aussi bien en termes de réduction du trafic que de rétablissement de l'état des routes. Cependant, pour trouver une solution à long terme il a été essentiel d'impliquer dans ce processus les publics et les entreprises.

Fondé sur la notion du "visiteur contributeur", un projet pilote a été lancé dans une des régions les plus visitées des Yorkshire Dales, "The Three Peaks". Ce projet a été mis en place pour trouver à la fois un mode de financement à long terme et des ressources additionnelles permettant de couvrir les coûts de gestion de la région des Three Peaks. Il a comporté l'introduction du concept de "contribution par l'utilisateur", dont l'argent ou les ressources en nature apportés par le visiteur sont utilisés pour couvrir les frais de maintenance des

routes, réduisant ainsi les besoins en capitaux pour des projets futurs de grande ampleur. Grâce au projet pilote, l'autorité du parc a pu travailler avec les entreprises, vendre un certain nombre de produits en coopération avec un partenaire commercial et créer une "Organisation des Amis des Three Peaks", qui compte parmi ses membres 304 personnes et 78 sociétés privées et organisations caritatives. Pendant ses trois années d'existence, les cotisations des membres et des sociétés affiliées se sont élevées à 8.500 £. De plus, un garde forestier pour les Three Peaks a été embauché pour travailler avec une association de bénévolat intervenant dans l'organisation d'événements. Le projet a apporté un certain nombre de solutions et de résultats intéressants qui n'avaient pas été identifiés au début, comme par exemple la volonté des entreprises locales de soutenir le projet. Un pub a fait une petite donation prélevée sur son menu d'hiver à base de produits locaux, tandis qu'un éditeur de guides de randonnées sur la voie ferrée de Settle Carlisle a décidé de verser un pourcentage sur chaque livre vendu, alors que se réduisaient les activités engagées avec notre premier partenaire commercial. Il n'en reste pas moins la nécessité d'améliorer la mise en œuvre du projet au bénéfice de toute la région des Yorkshire Dales.

Au cours des trois premières années, le projet pilote a généré 36.680 £, plus l'équivalent de 3.900 £ en nature. Le partenariat est extrêmement intéressé à développer cette démarche au bénéfice des entreprises qui souscrivent aux principes de la Charte (2ème partie). Sur les sites web du parc et du partenariat, les visiteurs sont invités à s'impliquer directement en devenant des "visiteurs verts". Pour sa part, le Yorkshire Dales Millennium Trust continue à promouvoir le modèle du parc des Yorkshire Dales reposant sur le principe du "visiteur contributeur" pour assurer la préservation du patrimoine local.

### **Contacter**

*Julie Barker*

**E-mail:** [Julie.barker@yorkshiredales.org.uk](mailto:Julie.barker@yorkshiredales.org.uk)

**Website:** [www.yorkshiredales.org.uk](http://www.yorkshiredales.org.uk)



NATURAL REGIONAL PARK CAMARGUE  
Avantages pour les collectivités locales  
FRANCE



*Parmi les priorités de la Charte, il en est une qui vise à soutenir la qualité de vie des riverains en impliquant les communautés locales dans la programmation touristique de la région, favorisant l'emploi des habitants et assurant la communication entre les parties prenantes impliquées dans la protection de l'espace.*

## *Soutenir l'économie locale dans un environnement fragile*

Vus du ciel, les Marais du Vigueirat sont une vaste mosaïque d'eaux libres, marécages et roselières. La région est entourée de petits villages, les "hameaux d'Arles", dans lesquels la plupart des habitants, d'origine étrangère, travaillent dans l'agriculture.

Les Marais du Vigueirat se considèrent comme un véritable moteur du développement durable en milieu rural, en prise directe avec la nature et le tourisme vert. En liaison avec le Conservatoire du littoral et les propriétaires fonciers, les Marais du Vigueirat ont lancé un projet qui prône d'une part la recherche et la protection de la nature et d'autre part le développement socio-économique local.

Pour les Marais du Vigueirat, l'objectif premier était de protéger le patrimoine naturel. L'espace naturel protégé est maintenant accessible à tous ceux qui prônent la conservation de la nature. Cependant, étant donnée la fragilité de cet écosystème riche et varié, l'accès est limité à un nombre maximum de personnes et de visites guidées.

En 2003, l'autorité de gestion des Marais du Vigueirat a lancé le projet "Écotourisme et développement en Camargue", avec pour but de créer un centre d'accueil touristique dans un secteur exempt de toute activité touristique. L'objectif premier du projet était de soutenir le développement rural, tout en limitant à 100.000 le nombre de visiteurs ayant accès à ce territoire particulièrement fragile. Depuis son lancement, les habitants locaux ont été associés au projet de création d'emplois dans la région. Tous les aspects ayant trait aux activités économiques et sociales sur le territoire ont été pris

en compte, tels que l'agriculture, le tourisme, la pêche, la création de nouveaux emplois et de services sociaux pour les habitants.

Grâce à la création d'un forum et de groupes de travail animés par des résidents, beaucoup de contacts se sont créés qui ont permis de rassembler les fonds nécessaires pour couvrir un budget évalué à 2,6 millions d'euros, avec l'appui, entre autres, de l'Union européenne (Programme LIFE Promesse, soutenu par le gouvernement central, régional et par d'autres entités publiques, ainsi que par le World Wildlife Fund et par Gaz de France). Le projet repose essentiellement sur la notion d'éco-efficacité : énergie solaire, recyclage des déchets et des eaux de pluie, réduction des besoins en eau, utilisation du bois local pour le chauffage, etc. Grâce aux efforts déployés et aux résultats engrangés, les Marais du Vigueirat ont reçu la certification européenne EMAS.

Le projet s'est déroulé en 3 étapes :

1. Etude de faisabilité, avec pour but de démontrer la richesse de la faune et de la flore sur 150 hectares de marais
2. Programme Life PROMESSE, avec pour but de réduire l'impact des activités humaines présentes et futures sur le site, dans une logique de tourisme responsable
3. Tourisme durable, en travaillant avec la population locale afin de l'associer au projet de revitalisation de l'économie et de développement touristique dans la zone urbaine du village de Mas-Thibert

### Contacteur

Marine Pascal

E-mail: [cetd@parc-camargue.fr](mailto:cetd@parc-camargue.fr); [marais-vigueirat@espaces-naturels.fr](mailto:marais-vigueirat@espaces-naturels.fr)

Website: [www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr),

[www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org](http://www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org)



## Un Blog pour promouvoir le tourisme durable (PACA)

Depuis 2008, le Parc naturel régional de Camargue est engagé dans une démarche qui vise à mettre en œuvre les principes de la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD). Ce processus entend intégrer le territoire du parc et sa population. Pour assurer le partage des expériences, le parc a adhéré à la démarche "Inter-Parcs", un réseau constitués de 5 parcs naturels régionaux dans la région PACA (Alpilles, Camargue, Provence, Queyras, Verdon). Ce réseau est appuyé par le Conseil régional, qui contribue à son activité en apportant ses experts en pratiques éco-compatibles et en valorisant l'attrait du parc vis-à-vis des visiteurs.

Un partenariat créé en 2011 entre les parcs régionaux et le Comité Régional du Tourisme PACA a pris en charge la création d'un blog sur le tourisme responsable ([www.mesescaparc.fr](http://www.mesescaparc.fr)). Lancé en avril 2012, ce blog se présente sous forme de carnet de voyage d'une journaliste du nom d'Hélène, qui participe à la découverte du tourisme durable et responsable dans les cinq parcs régionaux PACA. Le blog est interactif et intègre des photos et des reportages vidéo. Les sujets traités sont choisis par le PNR et l'ARC et mettent l'accent sur la diversité et la richesse offertes par le tourisme régional, comme la valorisation des savoirs locaux, la visite de sites d'une valeur exceptionnelle, de fermes biologiques en Camargue et de différents espaces intégrés dans le patrimoine naturel. Le blog bénéficie du savoir-faire de spécialistes en tourisme.

Axé sur la promotion des atouts du réseau Inter-Parcs, le blog s'est articulé autour des enjeux du tourisme durable et incarne les principes de la CETD. Grâce au travail des professionnels du secteur, cet outil de communication devient de plus en plus efficace et contribue à la promotion du tourisme durable dans la région :

- il assure la visibilité des valeurs du tourisme durable en proposant aux visiteurs des produits authentiques et de qualité
- il encourage les professionnels du tourisme à promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement et susceptibles de recevoir un label de qualité, comme le label du Parc Régional
- il met en valeur l'action des parcs de la région PACA dans le tourisme durable.



*La communication verbale et visuelle doit refléter l'image attractive d'une région touristique, tout en assurant la satisfaction des attentes des visiteurs du point de vue qualitatif et quantitatif.*



## LOCH LOMOND & THE TROSSACHS NATIONAL PARK

*Planification participative, le capital social*

**ROYAUME-UNI**

### *Investir dans le capital humain pour assurer l'avenir du parc*

Grâce au programme "Community Futures" du Loch Lomond et du Trossachs National Park, les communautés locales ont pu développer et mettre en œuvre des plans d'actions appuyés par l'Autorité Nationale du Parc dans le cadre d'initiatives de "capacity building" et de gestion de projets.

Le programme "Community Futures" a connu un développement significatif grâce au rôle croissant joué par le partenariat des communautés locales. Etablie en partie à l'initiative du Parc National, une convention de partenariat de la durée d'une année a été signée avec les communautés locales. Elle a permis aux habitants de la région de jouer un rôle actif au bénéfice des communautés dans le renouvellement des Plans d'Actions Communautaires, dans une démarche de développement durable.

Le parc continue d'assurer sa participation aux côtés des communautés par le biais du Rural Development Directorate (Direction du Développement Rural) et apporte son aide dans le cadre de projets communautaires spécifiques. Les directeurs du Partenariat des Communautés sont désignés par les communautés du parc.

Parmi les activités principales du partenariat figurent les premiers plans d'actions réalisés et publiés par 6 communautés. Entretemps, 6 autres communautés se sont déjà engagées dans la seconde tranche des plans d'actions. Grâce à ces différentes initiatives, les communautés locales ont pu lever plusieurs milliers de livres sterling destinées à des projets de

développement.

Le parc travaille avec nombre de partenaires à tous les niveaux, depuis les PDG d'entreprises jusqu'aux directeurs opérationnels. Différents mécanismes ont été mis au point pour faciliter la démarche et aboutir à des accords sur les priorités à adopter. Des réunions régulières de responsables des exécutifs locaux et d'autres organismes assurent le respect des principes du développement durable dans les actions engagées par les organisations partenaires. Le Partenariat des Communautés fait entendre la voix des communautés locales et travaille avec les organismes locaux responsables des questions environnementales, tels que le Scottish Natural Heritage et la Forestry Commission.

Animé entre autres par les représentants des principaux établissements touristiques, le "Destination National Park Group" contribue à l'élaboration de politiques de tourisme durable et intervient dans la mise en œuvre des actions. Récemment, le groupe a pris la forme d'une organisation sans but lucratif pour pouvoir accéder à des fonds qui seraient inaccessibles à l'Autorité du parc et jouer un rôle de leader dans le développement du tourisme durable. La collaboration se poursuit également avec les associations locales et les groupes intervenant dans le secteur touristique autour du parc. Toutes ces expériences ne font que confirmer à nos yeux qu'investir dans le capital humain, c'est investir dans l'avenir du parc.



## *Le rôle des populations dans la promotion du plan*

Suite à une revue des plans d'actions du Trossachs National Park, les acteurs ont compris que la coopération entre partenaires doit reposer sur des priorités plus claires et synthétiques. Cette nouvelle démarche a été adoptée sans compromis sur les principes du développement durable.

Le second plan d'actions du Loch Lomond et du Trossachs National Park, rebaptisé "National Park Partnership Plan" pour mettre l'accent sur le caractère pluriel du projet, définit de manière plus claire les priorités et les activités cibles. Dans une période caractérisée par une croissance économique ralentie et par une baisse des financements publics, le plan met en avant le potentiel du parc national, capable de générer de la croissance pour l'Ecosse, tout en préservant un environnement qui jouit d'une réputation mondialement reconnue.



*L'élément central de la Charte est représenté par sa démarche plurielle, qui associe tous les sujets concernés par le développement et la gestion du tourisme dans l'espace protégé et les territoires avoisinants. L'autorité de gestion de l'espace protégé, les municipalités locales, la population, les organisations de conservation et communautaires, les représentants de l'industrie touristique et les organismes régionaux et nationaux travaillent ensemble au sein d'un forum permanent ou d'un cadre équivalent. Cela se traduit par l'implication des communautés locales dans la programmation touristique de la région et par l'introduction de mécanismes permettant d'identifier les sources potentielles de conflit et de les résoudre.*

### Contacter

*Nigel Brooks*

E-mail: [nigel.brooks@lochlomond-trossachs.org](mailto:nigel.brooks@lochlomond-trossachs.org)

Website: [www.lochlomond-trossachs.org](http://www.lochlomond-trossachs.org)



**NATURAL REGIONAL PARK VOLCANS D'Auvergne**  
*Marketing et Communication*  
**FRANCE**

## *Voyagistes – les nouvelles voies du tourisme durable*

Depuis 2009, l'IPAMAC, une association réunissant 10 parcs naturels dans 6 régions françaises, est engagée dans la création de partenariats avec des voyagistes intéressés par la promotion du tourisme durable. Une première convention a été signée avec l'association ATR, dans le but de :

- promouvoir l'économie touristique des parcs en proposant aux touristes de nouvelles expériences de voyage dans la région
- encourager et soutenir le développement durable et harmonisé dans la région
- promouvoir la création de partenariats public-privé, en travaillant avec les agences de voyages qui partagent les valeurs des espaces protégés
- donner plus de visibilité aux professionnels du tourisme et aux agences signataires de l'ATR, afin de développer une offre de qualité, axée sur des valeurs humaines et environnementales fortes.

Suite à une expérience positive vécue précédemment, le Parc Régional des Volcans d'Auvergne a signé une convention de partenariat direct avec un voyageur local, Chamina Voyages ([www.chamina-voyages.com](http://www.chamina-voyages.com)), membre de l'ATR.

Aux termes de cet accord, le parc a autorisé Chamina Voyages à vendre des tours et des circuits sous le label du parc. Pour obtenir ce label, les circuits doivent être approuvés par l'autorité du parc, qui évalue préalablement l'organisation générale du

tour, le choix des structures hôtelières et les circuits proposés. En 2012, Chamina Voyages a commercialisé 18 randonnées et tours dans le Parc Régional des Volcans d'Auvergne, en proposant des circuits en liberté, avec l'offre de brochures pour les randonneurs, ou des randonnées en accompagnés, avec des guides professionnels. 11 de ces formules ont été développées en partenariat avec le parc. En 2011, ce projet a concerné près de 600 touristes et 3.100 nuitées dans la région du parc. Depuis 2012, le partenariat avec Chamina Voyages a été renforcé, afin de proposer une offre plus structurée pour les touristes qui préfèrent voyager en liberté.

Le parc espère que cette expérience pourra contribuer à la définition d'une méthodologie pour la 3ème partie de la Charte, dans le domaine de la collaboration avec les voyagistes.

### **Contacteur**

*Eve Alcaide*

**E-mail:** [ealcaide@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:ealcaide@parcnaturel-volcansauvergne.com)

**Website:** [www.parc-volcans-auvergne.com](http://www.parc-volcans-auvergne.com)

\* ATR - Agir pour un Tourisme Responsable ([www.tourisme-responsable.org](http://www.tourisme-responsable.org))



*Les impacts des activités touristiques sur la flore et la faune, ainsi que sur le développement socio-économique, doivent faire l'objet d'un suivi permanent et d'une gestion avertie. La Charte intègre un certain nombre d'indicateurs permettant d'apprécier les résultats des stratégies et des plans d'actions visant à adapter les activités au contexte et réduire les effets préjudiciables. Une attention particulière doit être consacrée au tourisme dans les espaces naturels les plus fragiles.*

**NATURAL REGIONAL PARK VERDON, (PNRV)**  
*Biodiversité - Valeur du patrimoine*  
**FRANCE**



## *Apprendre à respecter ce que l'on connaît bien*

Lancé en 2002, le projet Écogardes répond aux exigences des acteurs locaux souhaitant protéger le Parc Naturel Régional du Verdon, un espace visité chaque année par un nombre élevé de touristes, notamment en été.

Pour éviter que le parc ne soit endommagé par la présence excessive de touristes, il fallait intervenir au niveau de leur comportement, pour décourager un certain nombre d'activités de loisir se déroulant sur les rives du lac et menaçant l'équilibre écologique du parc. En particulier, cette initiative a été lancée pour que les visiteurs prennent conscience de la fragilité des espèces locales. Depuis leur introduction, la présence des Écogardes a permis de créer des liens forts entre les visiteurs et le parc, mais aussi entre les habitants et le parc. Puisque l'être humain a tendance à respecter davantage ce qu'il connaît mieux, l'éducation par la prise de conscience représente l'un des éléments essentiels de la protection du patrimoine naturel. Cette notion est au cœur de l'action déployée par les Écogardes. Leur objectif est de faire appel aux émotions humaines pour sensibiliser les gens quant au fait que le sentiment de protection est l'instinct le plus fort de l'être humain. La prise de conscience naît de la connaissance, ce n'est pas un savoir inné. C'est là une démarche qui permet de diffuser l'information pour promouvoir l'appropriation des lieux par le public.

Les Écogardes sont sélectionnés sur la base de différents critères, dont le cursus de scolaire, mais avant tout le profil personnel. Ils doivent être en bonne santé, posséder de bonnes compétences en termes de communication et d'écoute, disposer d'une certaine sensibilité psychologique et de capacité de compréhension, avoir une bonne connaissance du territoire, de la flore et de la faune, et connaître les enjeux de l'espace naturel. En tant que salariés du parc, ils reçoivent une formation spécifique divisée en deux volets : apprendre à

adopter la bonne approche vis-à-vis du public et savoir prendre en compte dans leur action les enjeux culturels, environnementaux, économiques et sociaux. Ils doivent remplir différentes missions pratiques : pendant les périodes creuses, ils sillonnent le parc pour identifier les lieux et les sentiers les plus fragiles. Pendant l'été, un nombre plus élevé de gardes est présent sur les sites à risque d'incendie, ainsi qu'aux points les plus sensibles sur les rives du lac. Les Écogardes organisent des patrouilles avec les personnels de l'Office National des Forêts ; ils participent aux enquêtes sur les flux touristiques, contribuant ainsi à la définition du profil des visiteurs. Les Écogardes sont une interface assurant la communication avec le public et l'éducation sur le terrain. Avec leur présence sur place, ils sont en mesure de constater directement ce qui se passe, surveiller les conditions du parc et assurer le suivi quotidien des flux et des comportements des touristes. Grâce à eux, chaque année les panneaux signalétiques installés le long des parcours s'enrichissent de nouvelles informations et de nouveaux contenus.

En motivant les gens à découvrir le territoire en toute saison on assure une meilleure distribution des flux touristiques durant l'année. Ce projet vise à promouvoir une image nouvelle du Parc Naturel Régional du Verdon en sollicitant les acteurs locaux à participer au développement durable de la région.

Aujourd'hui, les Écogardes ont développé des liens avec les habitants de la région et appuient la mission du parc en faveur des activités culturelles et pédagogiques dans cet espace.

## **Contacter**

*Renaud Batisse*

E-mail: [rbatisse@parcduverdon.fr](mailto:rbatisse@parcduverdon.fr)

Website: [www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)